

CAJ/54/2

ORIGINAL: anglais **DATE**: 14 août 2006

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES GENÈVE

COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Cinquante-quatrième session Genève, 16 et 17 octobre 2006

NOTES EXPLICATIVES CONCERNANT LES DENOMINATIONS VARIETALES EN VERTU DE LA CONVENTION UPOV

Document établi par le Bureau de l'Union

- 1. À sa cinquante-troisième session tenue à Genève le 6 avril 2006, le Comité administratif et juridique (CAJ) a examiné les documents CAJ/53/2 "Projet de notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" et CAJ/53/2 Add.
- 2. Pour faciliter la finalisation du projet de notes explicatives qui sera soumis au Conseil pour adoption à sa quarantième session le 19 octobre 2006, le CAJ est convenu qu'une version actualisée dudit projet incorporant les modifications décidées par le CAJ à sa cinquante-troisième session fera l'objet de l'annexe II du projet de compte rendu de cette session (annexe II du document CAJ/53/5 Prov.). Aucune observation n'ayant été reçue jusqu'à la date limite du 4 août 2006, le compte rendu (document CAJ/53/5) et, en particulier, son annexe II intitulée "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" ont été adoptés par correspondance et sont disponibles sur le site Web de l'UPOV.
- 3. Dès qu'elles seront officiellement adoptées par le Conseil, les "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV", présentées à l'annexe du document C/40/12, remplaceront les lignes directrices antérieures concernant cette question, énoncées dans le document intitulé "Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales" (document UPOV/INF/12 Rev.).

CAJ/54/2 page 2

4. Le CAJ est invité à prendre note du contenu du présent document.

[Fin du document]